

L'an deux mil dix, le deux décembre,

à vingt heures trente, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Chantal DECROIX, Maire.

PRESENTS : Mme Duvivier, M. Vatelier, M. Vanderpert, M. Fleutry, Mme Lakièvre, M. Démarais, M. Jardot, Mme Joly, M. Dubuc.

ABSENT EXCUSE : Néant

SECRETAIRE : Madame Duvivier

I. ATESAT, renouvellement de la convention, délibération

Le conseil accepte à l'unanimité de renouveler la convention pour 3 ans.

II. Tarifs salles polyvalentes, délibération

Le conseil décide d'appliquer une hausse de 3% sur le tarif des habitants de la commune et une hausse de 10% pour les « hors commune ».

Les tarifs 2011 sont les suivants :

LIBELLES	HABITANTS LA VIEUX RUE	HABITANTS HORS COMMUNE
Grande Salle Forfait Week-End	320.00 €	550.00 €
Arrhes	106.00 €	284.00 €
Caution	530.00 €	1 133.00 €
Location de la vaisselle	1.30 €	1.40 €
Heures de ménage (rattrapage)	27.00 €	29.00 €
Grande salle Vin d'honneur	128.00 €	227 €(ar.106 €)
Grande salle et salle d'animation Location de verres	0.10 €	0.15 €
Salle d'animation (vin d'honneur)	74.00 €	158.00 €
Salle d'animation Forfait Week-End (Buffet froid)	160.00 €	284 €(ar.106 €)
Grande salle comité d'entreprises en semaine		170.00 €
Forfait Grde salle pour les associations hors commune		68.00 €
Forfait Petite salle pour les assoc. hors commune		33.00 €

III. Taxe Locale d'Equipement, délibération

Le taux de la taxe locale d'équipement est actuellement de 3%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de l'augmenter de 0.5 %, il passe donc à 3.5%.

IV. Prime Agents

Le conseil accorde aux agents l'octroi d'une prime de fin d'année allant de 50 à 70% de leur salaire mensuel brut.

V. SAFER, vente de terrain

Après discussion avec Madame Decroix, une deuxième proposition à 7500 € par hectare a été faite soit 26 615 € pour la commune. Le conseil accepte.

VI. Indemnité Trésorière, délibération

Le conseil refuse la demande d'indemnisation de la remplaçante de Madame Beaupied au motif qu'au cours des quelques mois de sa présence elle n'a pas eu à participer au budget de la commune.

La nouvelle trésorière Madame Le Van Cahn prendra ses fonctions en janvier 2011. Madame Decroix prendra contact avec elle.

VII. Questions diverses :

- Point PVR
 - Monsieur Boulard : aucune extension
 - Monsieur Philippe : après un deuxième calcul 660€ sont à la charge de la commune et 4620€ pour Monsieur Philippe.
 - Rue du 19 mars 1962 : mise en place de l'article L 332-15 signé avec Monsieur Vatelier. Aucune participation de la commune.
 - Terrain M. et Mme Hue : à voir avec le vendeur passage de la canalisation d'eau en une seule traversée de la chaussée pour les 3 lots.

- Eclairage Public

Après le passage de Monsieur Faure, une étude va être réalisée pour la rue du Mont Ménin, rue du 8 mai, une lampe supplémentaire au bout de la Cazerie.

- Spectacle du CCAS

Cette année, seulement neuf personnes y sont allées. Coût : 70.62€. Pour des raisons d'organisation, la commune propose de se retirer du groupe.

- Après-midi récréatif pour les Anciens

Il semblerait que quelques anciens souhaitent se retrouver un après-midi par mois (voir plus) pour des jeux de société. Madame Decroix va organiser cela avec Madame Jardot.

- Les parents d'élèves organisent une vente de sapins le 11 décembre à l'école.

- Les vœux du Maire auront lieu le 7 janvier.

- Réunion composteurs : 11 nouvelles demandes ont été enregistrées. Une réunion publique aura lieu en avril 2011 à La Vieux Rue pour une mise au point avec les usagers.

- Journal de la commune : réunion mardi 7 décembre à 14 heures. Voir si le comité des fêtes a des informations à transmettre.

Séance levée à 23 heures 50